

### (travaux)

#### « ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE », PROMESSES TENUES !

*Bâtir une ville humaine, solidaire où tous peuvent s'épanouir passe aussi par des travaux pour embellir le quotidien. Et des projets d'amélioration, la Municipalité n'en manque pas !*

*Deux axes -débattus, entre autre, durant la campagne électorale- font partie de ses priorités : la rénovation de terrains sportifs de proximité pour permettre la pratique sportive des jeunes et moins jeunes, et le déploiement du projet de géothermie GéoMarne, énergie durable qui va favoriser la transition écologique tout en permettant à de nombreuses familles de voir leur budget chauffage/eau chaude baisser...*

*Faciliter l'accès aux sports de loisirs pour tous, édifier une ville vertueuse et tournée vers l'avenir, deux engagements de campagne tenus qui, une fois encore, vont grandement améliorer la vie des Campésiens.*



#### **CENTRE AQUATIQUE : LES TRAVAUX SONT LANCÉS !**

Commencé en novembre dernier, le chantier du futur centre aquatique intercommunal, situé à l'angle de la rue Galilée et de l'avenue Blaise Pascal, a déjà avancé puisque 72 pieux de soutènement (plus 4 pour la grue) ont été installés afin de soutenir la future structure. Une structure qui sera édifiée tout au long de l'année 2021, avant la réalisation des aménagements intérieurs en 2022. Le début d'exploitation, très attendu des nageurs de loisirs ou sportifs, est normalement prévu à l'automne 2022...



# (travaux)

## CHAMPS-SUR-MARNE « VILLE SPORTIVE »

Depuis de longues années, la Ville agit pour faire du sport un levier de développement et d'épanouissement personnel. Si notre EMS (Ecole Municipale des Sports) s'est vue décerner la 2<sup>ème</sup> place du département en nombre d'inscrits, c'est en partie grâce aux clubs et associations, subventionnés par la Municipalité qui met aussi gratuitement à leur disposition locaux et personnels. Quoi d'étonnant alors à ce que la Ville poursuive ses efforts en dotant notamment le centre-ville d'un nouvel espace multi-activités en libre accès ?

C'est ainsi que le terrain d'évolution sportive du quartier de La Garenne va être réaménagé pour un budget de 530 000 euros, avec l'installation de nouvelles structures pour des publics de tout âge. D'un côté, l'ancien espace de fitness va être remplacé par une structure de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans. A partir de la réalisation d'une dalle en béton, une structure de jeux multi-activités avec toboggans et filets ainsi que des bancs seront installés début 2021, des arbres seront également plantés.

Un peu plus loin, à la place de l'ancien terrain à la pelouse abîmée et remplie de cailloux, vont également être réalisés un nouvel espace libre, pour le football, en gazon synthétique, une structure de jeux pour les 6-10 ans, un boulodrome, ainsi qu'un nouvel espace de « street work-out » avec plusieurs éléments d'entraînement de plein-air. Cela permettra ainsi aux parents ou aux grands-parents de faire quelques exercices



physiques tout en surveillant leurs enfants ou leurs petits-enfants, pour une pratique sportive intergénérationnelle....

Les travaux impacteront peu la vie des Campésiens, ils commenceront en décembre avec en premier lieu le démontage des agrès, pour se terminer à la fin du printemps. Plus d'excuses pour ne pas faire de sport dès les premiers beaux jours !



### A VOS BALLONS !

Bonne nouvelle, plusieurs terrains de proximité en accès libre, tout juste rénovés, sont disponibles pour les amateurs de sports collectifs.

- Aux Pyramides, le terrain de basket à proximité de la médiathèque a été rénové, le revêtement remplacé pour un budget de 150 000 euros.
- A Joliot Curie, le terrain de football a lui aussi bénéficié d'un renouvellement du revêtement en gazon synthétique, pour un coût de 140 000 euros.

Footballeurs, basketteurs et autres joueurs de ballon y sont bien sûr attendus. Pour encore plus d'adrénaline et de passes !

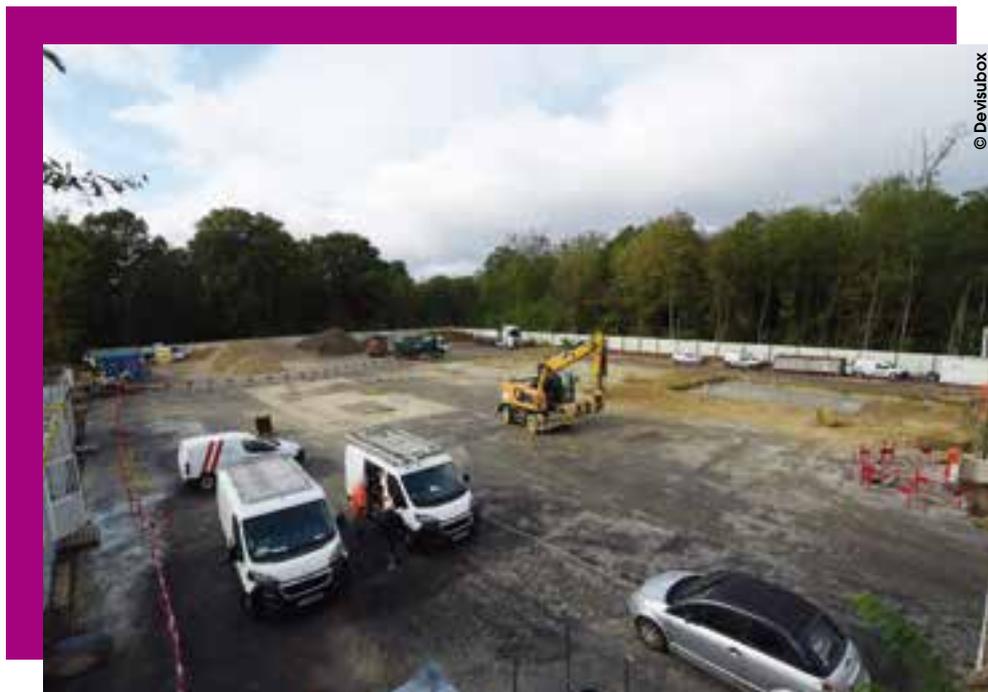


# (travaux)

## GÉOTHERMIE

Dans les mois qui viennent, la mobilisation de la Ville en faveur de la transition énergétique continuera grâce à l'avancement d'un projet aussi innovant que vertueux : la construction du réseau GéoMarne, porté par la Ville et la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne. Un réseau de chaleur urbain alimenté à 82% par la géothermie, emporté par la société ENGIE Solutions à l'issue d'une mise en concurrence et qui pourrait alimenter jusqu'à l'équivalent de 10 000 logements entre Champs-sur-Marne et Noisiel : logements collectifs, mais aussi bâtiments communaux et locaux de bureaux...

Vous l'avez constaté lorsque vous circulez en ville, la mise en place de ce projet occasionne quelques travaux et déviations, et donc, des perturbations réfléchies pour être les moins dérangeantes possible.



### Un point sur l'avancement des travaux.

Commençons par la centrale de géothermie Cité Descartes... Après un chantier de forage de décembre 2019 à février 2020 qui a permis de creuser deux puits de 1900 mètres de profondeur, la construction du bâtiment a débuté en septembre dernier avec la pose des fondations et devrait s'achever fin décembre/début janvier, permettant au quartier de retrouver plus de tranquillité. Ensuite, de janvier à mars commencera la réception des premiers équipements : pompe à chaleur, chaudières... Les premiers essais de la centrale pourront ainsi être réalisés durant l'été 2021, dans la perspective d'une mise en service en octobre pour les premiers usagers.

Mais pour relier la centrale aux bâtiments, il faut bien sûr des raccordements... C'est pourquoi trois chantiers sont réalisés depuis cet été pour construire les 19 kilomètres de réseau, organisés par tronçons de 100 mètres avec parfois la mise en place de déviations temporaires. Le premier chantier, situé boulevard de Nesles pour raccorder entre autre le gymnase et l'école, est en train de s'achever. Un second, boulevard Copernic, se trouve actuellement à mi-parcours près de l'université et devrait en février tourner dans la rue Alfred Nobel. Le dernier avenue Forestière arrivera fin février au niveau du futur centre aquatique, pour atteindre la centrale en mai/juin. La « partie Descartes » sera alors achevée ! Ne resteront que quelques chantiers ponctuels, qui ne devraient occasionner que peu de désagréments pour les Campésiens...

Informations disponibles : <http://geomarne.reseau-chaleur.com>

# (actualités)

## PARTICIPATION FAMILIALE

Vous avez un ou des enfants qui fréquentent l'école ou un service municipal campésien ? Comme chaque début d'année, le service régie de la Mairie recalcule votre « participation familiale » afin de vous faire payer le tarif le plus juste en fonction de vos revenus. Dans un esprit de solidarité pour tous...

C'est pourquoi vous serez demandés de récents justificatifs : avis d'imposition 2020, dernier bulletin de salaire ou bilan comptable, justificatif de domicile, attestation le cas échéant de paiement des prestations de la CAF (liste complète sur le site de la mairie [www.ville-champssurmarne.fr](http://www.ville-champssurmarne.fr))...

Cette année, bonne nouvelle, vous pourrez si vous le souhaitez effectuer vos démarches en ligne par le biais du portail familles sur le site de la Ville. Prudence pour les retardataires, les familles qui n'auront pas transmis leurs éléments de ressources dans les délais impartis se verront appliquer les tarifs maximaux pour le calcul des factures du mois en cours, alors ne traînez pas !

### VOUS VOULEZ VOUS RENDRE EN MAIRIE POUR FAIRE CALCULER VOTRE PARTICIPATION FAMILIALE ?

Pour les activités enfance et jeunesse : du mercredi 6 janvier au mercredi 3 février 2021. Pour la petite enfance : du lundi 11 janvier au samedi 6 février 2021. De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h en semaine, de 9h à 12h le samedi.



## NOUVEAU : LE PORTAIL FAMILLES

Un Portail Familles accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24, mis en place par la Ville pour faciliter les démarches administratives des parents... Voilà qui simplifie déjà grandement la vie des Campésiens qui peuvent effectuer en toute sécurité leurs paiements en ligne pour les services municipaux de l'enfance et de la petite enfance... La Municipalité propose aujourd'hui aux jeunes parents de nouvelles fonctionnalités. Depuis le 7 décembre dernier, vous pouvez ainsi consulter votre fiche personnelle et y effectuer des modifications, éditer certains documents (factures, relevés de situation...), transmettre vos justificatifs par voie dématérialisée pour le renouvellement de votre fiche tarifaire ou le recalcul de votre forfait crèche. Un vrai gain de temps pour les parents qui travaillent ! Même si bien sûr, les agents des services municipaux sont toujours à votre disposition pour vous accueillir...

Pour vous connecter, rendez-vous sur [www.ville-champssurmarne.fr](http://www.ville-champssurmarne.fr), puis cliquez sur l'icône Portail Familles.

Vous n'avez pas d'identifiant ? Vous pouvez prendre contact avec le service municipal régie au 01 64 73 48 27.

# (solidarité)

## DOUCEURS POUR NOS ANCIENS

En raison de la situation sanitaire et donc des protocoles à respecter absolument, dans l'attente de jours meilleurs, la distribution des douceurs aux Seniors se fera sur rendez-vous téléphonique. Pour les plus de 70 ans inscrits en Mairie. Appelez au 01 64 73 48 30 et « on » vous l'apporte.



## LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE 1<sup>ER</sup> MARS 2021, À 19H30 EN L'HÔTEL DE VILLE.

Champs-sur-Marne magazine LA LETTRE 31 / Décembre 2020 - Directeur de la publication : Maud Tallet  
Rédaction/Conception/Photos : Service Municipal Communication - Collection privée - © Devisubox - AdobeStock  
Impression : Imprimerie R RAS - 6, avenue des tissonvilliers - 95400 Villiers Le Bel  
Distribution : Le Diffuseur  
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38

## SEJOUR EN MONTAGNE POUR LES PETITS CAMPESIENS !

Pour la première fois, la ville organise un mini-séjour en montagne pour les enfants de 6 à 11 ans des centres de loisirs. C'est ainsi que du 22 au 26 février (pour 5 jours et 4 nuitées), 20 d'entre eux partiront au Tremplin de la Mauselaine près de Gérardmer dans les Hautes-Vosges, encadrés par un directeur et des animateurs des centres de loisirs de la ville. Ski ou VT en fonction de la météo, mais aussi randonnée en raquette, déjeuner dans un refuge de montagne, visite d'un artisan sabotier ou d'un fabricant des traditionnels bonbons vosgiens... Le séjour sera bien rempli ! Pour éviter des frais aux familles, le matériel de ski sera fourni sur place, les pantalons et doudounes pourront quant à eux être prêtés par la mairie. Côté tarifs, l'idée est de permettre à n'importe quel enfant de partir, c'est pourquoi la participation des familles se situera entre 44,55 et 253,40 euros en fonction de la participation familiale, pour un coût total du séjour de 458,35 euros. Le reste étant pris en charge par la Municipalité. Une belle bouffée d'air frais pour les petits Campésiens !



<https://odcvi.org/le-tremplin-de-la-mauselaine>

Renseignements et inscriptions : dans les centres de loisirs

